



Mai 2018

# NEWSLETTER



## ANNUAIRE

**Le nouvel ANNUAIRE des entraîneurs** est paru! Vous pouvez le commander sur notre site internet au prix de 20€.

Il répertorie les coordonnées d'entraîneurs, ainsi que celles des acteurs et interlocuteurs de la filière des courses au trot.



## POLITIQUE DU TROT ET PARTENARIAT DU PMU

Tout le monde partage aujourd'hui le constat de l'impérative **optimisation du calendrier** en s'appuyant sur les résultats objectifs des études menées. C'est une des priorités pour l'attractivité de l'offre PMU. Derrière cela, il y a **la question des efforts des socioprofessionnels**, à quel prix et pour quel résultat. **Le SEDJ doit faire**

**entendre cette voix dans les réflexions sur ce sujet.** Il peut y avoir des seuils de rentabilité en dessous desquels il est contestable de courir à des horaires improbables et au détriment de la vie des hippodromes.

Enfin, des journées vont être organisées par le PMU en collaboration avec le SEDJ pour amener les commerciaux dans les écuries, renforcer leur culture hippique et mieux appréhender l'importance de leur rôle pour la filière.

Une rencontre a eu lieu récemment sur **l'hippodrome du Mans**, accueilli par son président Christian BAZIRE et ses bénévoles. L'occasion pour Messieurs Cyril Linette et Patrick Fontana de faire un « bout vite » en piste avec Cocktail Digeo et **Jean-philippe Raffegeau**. Ces journées pourront aussi être proposées aux patrons de point de vente désireux d'offrir des moments privilégiés à leurs clients les plus passionnés. Ce travail entre agence régionale du PMU et entraîneur est amené à se développer en renforçant les échanges entre ceux qui font les courses et ceux qui doivent vendre le jeu qui les finance.



## GESCA

Le **GESCA** regroupe une grande partie des associations professionnelles de la filière hippique.

Il est devenu un interlocuteur privilégié de plusieurs ministères et de la caisse centrale de la MSA et a participé à la rédaction de différents textes réglementaires.

Thibault LAMARE a été élu **Président** lors de l'assemblée générale du mercredi 25 avril dernier.



## ACTUALITE SOCIALE

D'ici le 8 Août de cette année, la **loi Macron** sur le **monde du travail** impose le rapprochement des branches de moins de 5 000 salariés . La collaboration entre les trois syndicats représentatifs et signataires des accords sociaux, c'est-à-dire le GHN pour les centres équestres, l'AEG pour les entraîneurs de galop et le SEDJ pour les entraîneurs de trot a naturellement débuté et va se renforcer dans les prochains mois.

A terme, d'ici cinq ans, cela doit aboutir à la **fusion des conventions collectives**. Tout l'enjeu est de bien définir et défendre les particularités de chacun. On peut avoir un socle commun mais il est vital de pouvoir conserver des dispositions particulières pour chaque discipline en cohérence avec nos différentes contraintes économiques. C'est là **notre rôle**.

---



## EVOLUTION DU SYNDICAT

En tant qu'adhérent, nous vous proposons un **soutien juridique renforcé**, notamment sur les questions relatives aux salariés. Dans un premier temps, vous bénéficiez de cet **accompagnement** avec nos équipes qui s'appuient sur un cabinet d'avocat. Ensuite vous disposez d'une consultation gratuite avant l'ouverture d'une éventuelle procédure. Votre adhésion

vous permet également d'agir pour le recouvrement d'impayés avec lettre d'avocat.

De **nouveaux contrats types** vous seront bientôt proposés pour préciser le cadre juridique des contrats de pensions ou de locations. Cette sécurité permet de mener sereinement les carrières des chevaux en ayant anticipé tous les cas de figure.



[www.sedj.fr](http://www.sedj.fr)

Tel: 01 45 69 65 38

Cour du manège - Domaine de Grosbois  
94 470 BOISSY-SAINT-LEGER

MAI 2018